



LE SILLON VERT

La revue des écologistes de Champagne-Ardenne

n°2 / avril, mai, juin 2024

 **LES ÉCOLOGISTES**
CHAMPAGNE-ARDENNE



Nous sommes les Écologistes



Nous sommes des écologistes anonymes du quotidien, des activistes engagé-es, des syndicalistes, des militant-es politiques et des élu-es. Toutes et tous, à notre manière, nous souhaitons nous rassembler et œuvrer pour la préservation du commun, du vivant et de tout ce qui nous lie. Notre constat est sans appel.

Aujourd'hui, plus personne ne peut garantir que la Terre sera habitable pour les générations futures. Or, tout le monde sait que cette catastrophe écologique est enclenchée depuis des décennies et qu'elle est aussi une catastrophe sociale et démocratique qui touche toutes les strates de nos sociétés, notamment les plus précaires.

Pourtant, aucune action politique d'envergure n'a jamais été menée pour tenter d'enrayer ce processus dévastateur. Cette lâcheté politique est inacceptable. Mais nous ne nous résignons pas.

Car il existe, comme le décrivait Bruno Latour, une « classe écologique », transverse et potentiellement majoritaire, qui ne demande qu'à se rassembler. Consciemment ou non, des millions de personnes sont engagées au quotidien dans la recherche d'un mode de vie durable et respectueux des équilibres environnementaux et sociétaux. Cette énergie est nécessaire, mais insuffisante. Il faut maintenant fédérer les initiatives et les engagements pour peser face aux défenseurs inconséquents du statu quo.

Notre mouvement

Cette majorité en devenir, nous la rencontrons chaque jour dans les territoires, là où des écologistes élu-es et engagé-es œuvrent pour changer la vie des gens. Nous souhaitons maintenant la convaincre de nous

rejoindre pour s'unir dans un mouvement social, citoyen et politique – Les Écologistes – qui lui ressemble.

Un mouvement social, porté par une énergie collective et rassembleuse, qui revendique le choix de l'écoute sincère et de la parole positive et fédératrice. Un **mouvement citoyen**, où toutes celles et ceux qui s'engagent pourront se retrouver, échanger et travailler, pour construire un horizon politique désirable. Et faire nombre. Car les changements qu'une personne isolée ne peut souvent qu'espérer, un million d'écologistes organisés en écosystème efficace peuvent les rendre possibles.

Un mouvement politique, présent sur tout le territoire et pensé pour que chacun-e trouve la forme d'engagement qui correspond le mieux à ses envies et à ses contraintes. Certain-es souhaitent militer pour préparer les échéances électorales, d'autres cherchent à s'informer ou se former, voire à porter des combats écologiques et sociaux spécifiques. La société civile y aura toute sa place, de même que les intellectuel-les, les chercheurs-euses, les artistes...

Avec vous

Durant des mois, les États Généraux de l'Écologie, démarche participative de co-construction, ont mobilisé des dizaines de milliers de personnes partout sur le territoire.

**œuvrer pour la
préservation du
commun, du vivant**

Une forte demande de changement a émergé des ces consultations qui ont permis de penser le cadre inédit – méthode, périmètre, modalités d'action, d'échanges et de communication... – de ce nouveau mouvement politique et citoyen. Elles ont aussi permis de formuler ce qui constitue sans doute la plus grande question politique de tous les temps : « Pouvons-nous, en quelques années, inverser la tendance destructrice qui menace jusqu'à l'habitabilité de notre planète ? »

Car votre présence et votre engagement offriront un début de réponse à tou-t-es celles et ceux qui doutent encore.

Ensemble, nous avons le pouvoir de construire une force écologiste, sociale, citoyenne et politique, fédératrice et joyeuse.

Ensemble, nous avons le pouvoir d'écrire le futur.

ARDENNES

L'incinérateur de Givet, c'est chaud !

Les habitants du Pays de Givet pensaient avoir définitivement carbonisé tout projet d'installation d'une usine d'incinération sur leur territoire ? Que nenni ! Le brasier de 1991¹ renaît aujourd'hui de ses cendres, encore plus effrayant...

Si l'entrée dans l'ère du «poubelloène²» a entraîné une accumulation de déchets dont seule une infime partie est recyclable, les plus dangereux sont particulièrement problématiques, à commencer par ceux issus du nucléaire. Plastique, amiante et autres produits toxiques ne sont toutefois pas en reste. Rappelons dans ce domaine que la seule politique valable - et préconisée par Les Écologistes - consiste à réduire drastiquement la production de nos déchets.

En décembre dernier on apprend³ qu'un entrepreneur belge, Wim Petillion, envisage d'installer à Givet un incinérateur destiné spécialement aux résidus issus du BTP : asphalte⁴, goudron⁵ et autres matières bitumeuses⁶. Propriétaire depuis 2021 d'un terrain de 11 hectares vendu par la Communauté de Communes d'Ardenne Rives de Meuse⁷ pour le traitement de déchets non dangereux, l'entreprise Givet Recycling dépose un projet complémentaire pour l'installation d'un «four à désorption thermique»⁸.

Sans surprise, ce projet suscite une opposition véhémente de la part des habitants tant sur la Pointe de Givet qu'en Wallonie limitrophe et les réunions de l'enquête publique s'avèrent tumultueuses. La présence de plusieurs centaines de personnes lors des réunions témoigne des inquiétudes réelles de la population. Les professionnels de santé du canton, quant à eux, soulignent la toxicité de rejets polluants destructeurs⁹ pour l'ensemble du vivant : air, eau, sol, flore, faune... et humains bien sûr. Qui plus est, le site serait riverain d'une école maternelle, d'une crèche et d'habitations situées seulement à 350 mètres. En prétendant « valoriser des déchets » (sic) on dévaloriserait en réalité la qualité environnementale de tout un territoire. Car ce ne seraient pas moins de 950.000 tonnes traitées par an - dont 350.000 tonnes identifiées comme dangereuses - provenant d'un périmètre assez élastique, initialement délimité à 200 km à la ronde, mais élargi depuis à 300 km. Outre l'augmentation du trafic de poids lourds (une centaine par jour a minima), des conséquences pléthoriques sont prévisibles dans le domaine de la sécurité environnementale.

Ce projet semble souffrir à la fois d'un manque cruel d'étude sur son impact global et d'une absence d'encadrement rigoureux. Or les questions qui se posent sont nombreuses. Par quelles instances extérieures seraient contrôlées la provenance, l'origine et la composition exactes des intrants ? Qui vérifierait les potentielles fuites dans l'eau, l'atmosphère ou la terre ? Comment seraient mesurés les effets sur la santé des riverains, en particulier celle des enfants ? Une fois de plus, un principe de précaution s'impose quant à ce projet qui apparaît de surcroît comme un procédé expérimental.

La contradiction se prépare méthodiquement. Elle doit se baser non seulement des émotions mais surtout sur des faits. C'est précisément la tactique choisie par les associations ardennaises wallonne Natagora de Viroinval et française Nature et Avenir, en coopération locale avec Vigilance Givet. Une contribution scientifique 10 à l'enquête publique s'avère incontournable, pour s'imposer comme une évidence au préfet qui détient dans ce domaine la compétence décisionnaire (presque) finale. [Les conseillers régionaux du Grand Est ont déjà émis unanimement, sur l'initiative de notre conseiller régional Christophe Dumont, un avis défavorable au projet pour « non-conformité à la réglementation environnementale en vigueur »](#), avis renforcé par la décision négative du Conseil Municipal de Givet, qui pourrait être selon nos informations peu à peu partagée par les communes des alentours. Enfin le coup de grâce ? On l'espère !

Nadine SORET et Antonie HARTMAN

1 Ce second projet (décliné dans le « Plan des Déchets des Ardennes ») visant à incinérer des déchets de papeterie fut abandonné en 2011 au prix d'âpres luttes menées en particulier par l'association Nature et Avenir et l'appui des élus écologistes après plusieurs années d'enquête publique et une contre-enquête citoyenne.

2 Claire LEGROS, «Comment les déchets ont envahi tous les milieux : la folle histoire du «poubelloène» Le Monde, 03/02/2024.

3 Nature et Avenir et Vigilance Givet ont connaissance de ce nouveau projet mi-décembre 2023.

4 Asphalte : mélange de bitumes et de granulats fins qui recouvre nos routes.

5 Le goudron est issu du charbon par distillation. Son caractère cancérigène est bien attesté.

6 Bitume : mélange d'hydrocarbures issu de la distillation du pétrole. Des solutions expérimentales sont à l'étude pour traiter les goudrons, mais il n'existe pas actuellement de solution, en particulier pour les vieux bitumes.

7 Vente effectuée sous condition d'acceptation du préfet.

8 La désorption thermique vise à dégrader les molécules sous l'effet de la température.

9 Valérie DESMARETS, « Les Professionnels de santé s'opposent à l'incinérateur », L'Ardennais, 09/02/2024.

AUBE

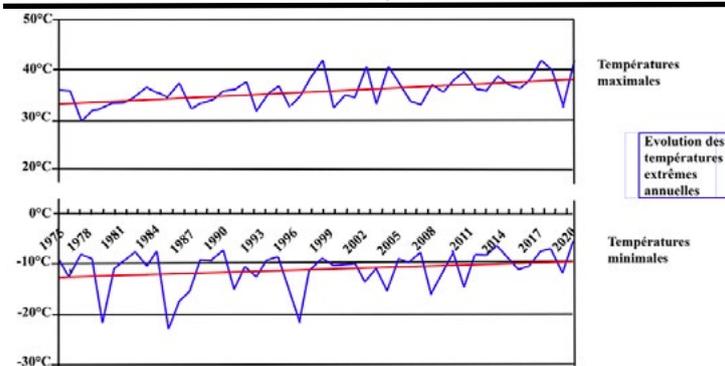
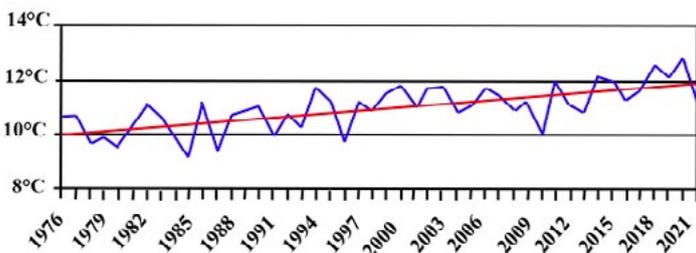
Le dérèglement climatique, constat local

La station météorologique de Troyes-Barberey a ouvert le 31 mai 1975. Nous nous contenterons d'étudier l'évolution des températures. Sur les diagrammes, la courbe en bleu représente les températures mesurées par la station, la courbe en rouge, une régression linéaire qui permet de faire ressortir la tendance.

On assiste à une augmentation des températures :

Les températures moyennes à Troyes ont augmenté au cours des dernières décennies. On constate, depuis l'ouverture de la station météorologique située sur l'aérodrome de Barberey, un gain de presque 2 degrés de la température moyenne annuelle sur cette période comme le montre le schéma.

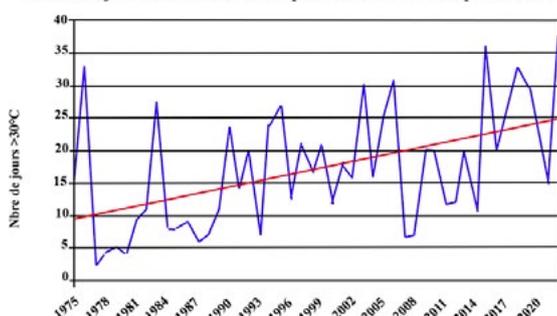
Température moyenne annuelle



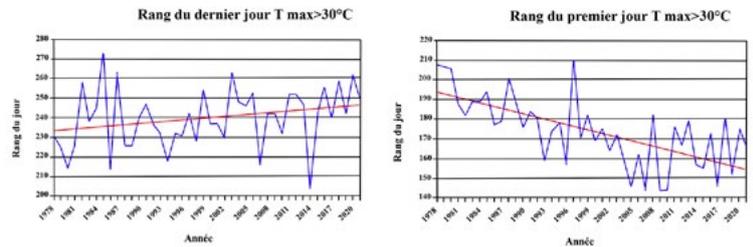
Ce phénomène est visible sur l'évolution des températures annuelles minimales et maximales comme le montre le graphique suivant. On constate une raréfaction des froids extrêmes et une hausse des maxima. L'évolution est donc la même pour ces trois mesures.

Le réchauffement global a également une forte incidence sur l'évolution des saisons :

Nombre de jours de l'année où la température maximale a dépassé les 30°C

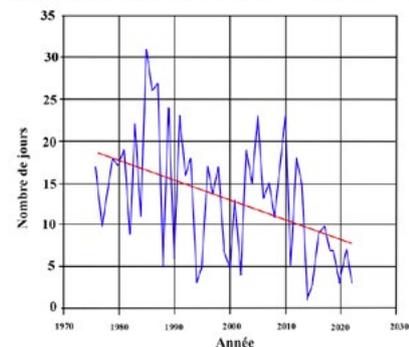


Nous pouvons nous attendre à une augmentation des épisodes de canicule et de l'intensité des vagues de chaleur sur la région. Sur le schéma suivant, la tendance à l'accroissement du nombre de jours de l'année où la température dépasse les 30°C est parfaitement visible.



Sur les deux schémas ci-dessus, nous constatons que le premier jour où la température maximale dépasse les 30°C est de plus en plus précoce, alors que le dernier jour est de plus en plus tardif.

Nombre de jours où la température minimale a été inférieure à -5°C



Par contre, Le nombre de jours où la température a été inférieure à -5°C ne cesse de décroître depuis l'ouverture de la station.

En étudiant l'écart par hiver entre le premier et le dernier jour de température minimale à -5°C, on constate une diminution de l'écart entre le premier et le dernier jour de l'hiver avec une température minimale inférieure à -5°C, avec même de plus en plus d'hiver sans gelée inférieure à cette température.

La tendance est donc à des hivers de moins en moins froids et de plus en plus courts et des étés de plus en plus chauds et de plus en plus longs.

L'étude de tous les éléments concernant les températures vont donc dans le même sens et confirme localement, le constat des scientifiques qui constate un réchauffement plus important en France que dans le reste du monde.

Cette évolution aura et a déjà une influence sur l'état sanitaire de la population, la production agricole et la survenue plus fréquente de phénomènes météorologiques destructeurs (orages coups de vent précipitations extrêmes....)

MARNE

S'adapter socialement et économiquement aux changements climatiques



Le 15 février, à Reims, dans le cadre de l'URCA, en conférence d'ouverture du Symposium Transdisciplinary research for a healthy planet #2, le Dr. Valérie Masson-Delmotte, membre du Haut Conseil pour le climat, nous rappelle l'urgence de nous adapter désormais aux conséquences du dérèglement climatique. Elle pointe du doigt les risques d'une « mal-adaptation », action qui conduit à augmenter la vulnérabilité au changement climatique au lieu de la réduire.

Le non-respect la loi du Zéro Artificialisation Nette, le gâchis de terre cultivable proche de zones urbanisées sont les illustrations d'une « mal-adaptation » préoccupante face aux enjeux sociaux et environnementaux actuels.

C'est le cas dans la Marne où la Communauté de communes du Grand Reims continue de soutenir aveuglément la bétonisation de terres. Reims est une agglomération cernée d'immenses zones commerciales, cependant il est prévu l'agrandissement sur 12 hectares de la zone d'activités Blancs Monts 2 à Cormontreuil, ville limitrophe de Reims. Dans le même sens, la mairie de Reims a accordé une modification de PLU et vendu une parcelle de terre péri-urbaine de plus de

5 hectares, au départ classée terrain agricole, à une société dont le projet est notamment la construction d'une centrale d'enrobage à chaud de bitume. Ce projet se situe au Nord-Ouest de Reims, à moins d'un kilomètre à vol d'oiseau d'une zone commerciale et du quartier La Neuville et de son groupe scolaire...

Face à la nécessité d'une adaptation raisonnée et efficace, la cohérence de la proposition d'une « ceinture verte » par l'écologiste Léo Tyburce lors des élections municipales rémoises de 2020 prend de l'épaisseur avec la crise actuelle des agriculteurs. Située autour de Reims, « la ceinture verte » devait permettre d'installer des productions de maraîchage et d'élevages biologiques pour limiter les transports et retrouver le lien direct avec notre alimentation. La proposition intégrait une pépinière d'activités pour former de nouveaux producteurs.rices.

Aujourd'hui, des écologistes s'adaptent et construisent leur « ceinture verte ». Ce n'est pas du côté de Reims mais du côté de Lyon. En ce début d'année 2024, une délibération de la Métropole de Lyon permet à celle-ci de devenir associée de la coopérative « Ferme de Lyon ». Située sur deux communes, la dernière ferme lyonnaise de 15 hectares pérennise son activité agricole en produisant de l'agriculture maraîchère et de l'élevage de cochons locaux. Défendre un projet « nourricier pour les habitants, vertueux pour notre environnement et rémunérateurs pour les paysans » est l'objectif de la Métropole de Lyon qui s'engage au développement d'une ferme collective où risques et moyens sont mutualisés.

Aujourd'hui, des écologistes s'adaptent et construisent leur « ceinture verte »

La Métropole affirme ainsi sa volonté de proposer de nouveaux modèles agricoles inspirants face à un modèle dominant à bout de souffle, comme l'a souligné Faustine Bas-Defossez, responsable Agriculture et Santé du Bureau Européen de l'Environnement, lors du Symposium Luzerne France de Châlons le 8 février dernier. Cette relocalisation de la production et de l'emploi agricoles contribue à diminuer les déplacements coûteux et gros émetteurs de GES des travailleurs et des produits nourriciers. Le développement coopératif entre zones urbaines et rurales proches au sein d'une communauté de communes demeure une adaptation pragmatique et pertinente aux dérèglements climatiques car elle permet la construction d'une autonomie alimentaire vertueuse socialement et économiquement.

HAUTE-MARNE

Des arbres tueurs en Haute-Marne ?

Le 10 février dernier, France 3 Grand Est relaie en ligne l'annonce faite par le Conseil Départemental de Haute-Marne d'un « plan massif d'abattage d'arbres le long de ses axes routiers les plus fréquentés ». Plusieurs milliers d'arbres, jugés accidentogènes, seraient ainsi menacés au nom de la sécurité routière. Une coupe nette est même prévue sur la D1 entre Rimoncourt et Nogent, ainsi que plusieurs tronçons sur la D16 et la D119.

« S'il faut couper massivement des arbres pour garantir la sécurité de nos habitants et des usagers de la route, nous n'hésiterons pas, déclare le président du Conseil Départemental Nicolas Lacroix, les arbres qui tuent n'ont plus leur place au bord de nos routes. » Mais cette position va-t-en-guerre semble être l'arbre qui cache la forêt, puisque sont aussi détaillées dans le projet d'autres raisons d'élimination : maladie, gêne pour l'alignement des routes, soulèvement du bitume...

Le groupe Europe Écologie Les Verts de Champagne-Ardenne, qui rappelle solennellement le rôle primordial des arbres dans le stockage du CO2 et la protection de la biodiversité, adresse à cet « amoureux des arbres » (sic) quelques propositions dont il ferait bien de s'inspirer.

La première est sans nul doute la mise en place d'une campagne de prévention contre la conduite en état d'ivresse et sous stupéfiant. La présidente de l'ASPPAR rappelle qu'un accident est toujours multifactoriel (alcoolémie, défaut du véhicule, conditions météorologiques, endormissement, vitesse excessive...)

La seconde consiste en une adaptation optimale de la vitesse, selon les dangers rencontrés (rappelons que le président du CD de la Haute-Marne fut l'un des premiers à revenir sur la limitation à 80 kms/heure en autorisant les véhicules à rouler à 90 kms/heure !). A ceci doit s'ajouter une politique de signalisation des arbres remarquables. En effet, ces plantations historiques, vieilles parfois de plusieurs siècles, font désormais partie intégrante de notre patrimoine vivant. En 1970, Georges Pompidou n'appelait-il pas déjà à « sauvegarder tous les arbres plantés en bord de route » ? Au lieu de détruire ces alignements exceptionnels, notre génération doit au contraire les préserver et les mettre en valeur.

Nous exigeons par ailleurs de vraies mesures de compensation : d'une part le peuplement d'au moins cinq arbres d'espèces différentes et d'une haie continue pour chaque arbre abattu et d'autre part le déplacement d'au moins 5 mètres des arbres considérés comme « gênants », quitte à exproprier exceptionnellement le propriétaire riverain, afin de pouvoir les replanter en l'état. Évidemment, ces opérations ne pourront être menées qu'en étroite coopération avec les associations locales de défense de la nature.

Au lieu de détruire ces alignements exceptionnels, notre génération doit au contraire les préserver et les mettre en valeur.

La mise en place de ces mesures doit s'accompagner d'un vrai travail sur la mobilité et les déplacements collectifs en zone rurale, à l'exemple de ce qui se pratique déjà en région Bourgogne.

Bien déterminés à soutenir la cause des arbres, nous enjoignons vivement le Conseil Départemental de Haute-Marne à réfléchir à deux fois avant de s'engager dans ce massacre à la tronçonneuse...



**Evelyne Bourgoïn et
Christophe Dumont pour
Le groupe Les Écologistes
Champagne-Ardenne**

LES ÉLUS À LA RÉGION

Qui va nous nourrir ?

L'agriculture du Grand Est connaît une terrible hémorragie, 8263 fermes ont disparu en 10 ans entre 2010 et 2020, les fermes qui restent sont de plus grandes et de plus en plus difficiles à transmettre alors que la moyenne d'âge des chefs d'exploitation est de 50 ans, la moitié partira d'ici 2030 et nous ne remplaçons qu'un peu plus de la moitié de ceux qui partent

8263 fermes ont disparu en 10 ans

Alors qui va nous nourrir ?

Un tiers des fermes en polyculture élevage ont disparu en 10 ans alors que le nombre de fermes en grande culture croit, ce qui pose aussi des problèmes de biodiversité : on arrache des haies et l'on retourne les prairies. L'on a arraché deux fois plus de haies en France dans la dernière décennie que dans la précédente et l'on en replante trois fois moins vite qu'on les arrache !

La région contribue à développer ce modèle d'agriculture sans paysan, en prônant la compétitivité à tout va, en subventionnant bizarrement la désertification de nos campagnes.

Par sa politique de bio économie la région organise la concurrence entre nos assiettes, nos réservoirs, et la panse de nos méthaniseurs.

On ne dénonce pas assez la trop grande porosité entre un certain syndicalisme agricole, l'agro-industrie, et le milieu politique ; on peut ainsi passer de la présidence d'un syndicat agricole. à celle d'un grand groupe agro-industriel pour siéger ensuite dans nos rangs, y prôner l'installation des jeunes en cédant l'exploitation familiale à un gros propriétaire luxembourgeois qui en possède déjà 500.

Ce mélange des genres est délétère.

Alors nous devons choisir : entre poursuivre ce modèle inspiré par l'agro-industrie ou choisir la transition vers un modèle agro-écologique.

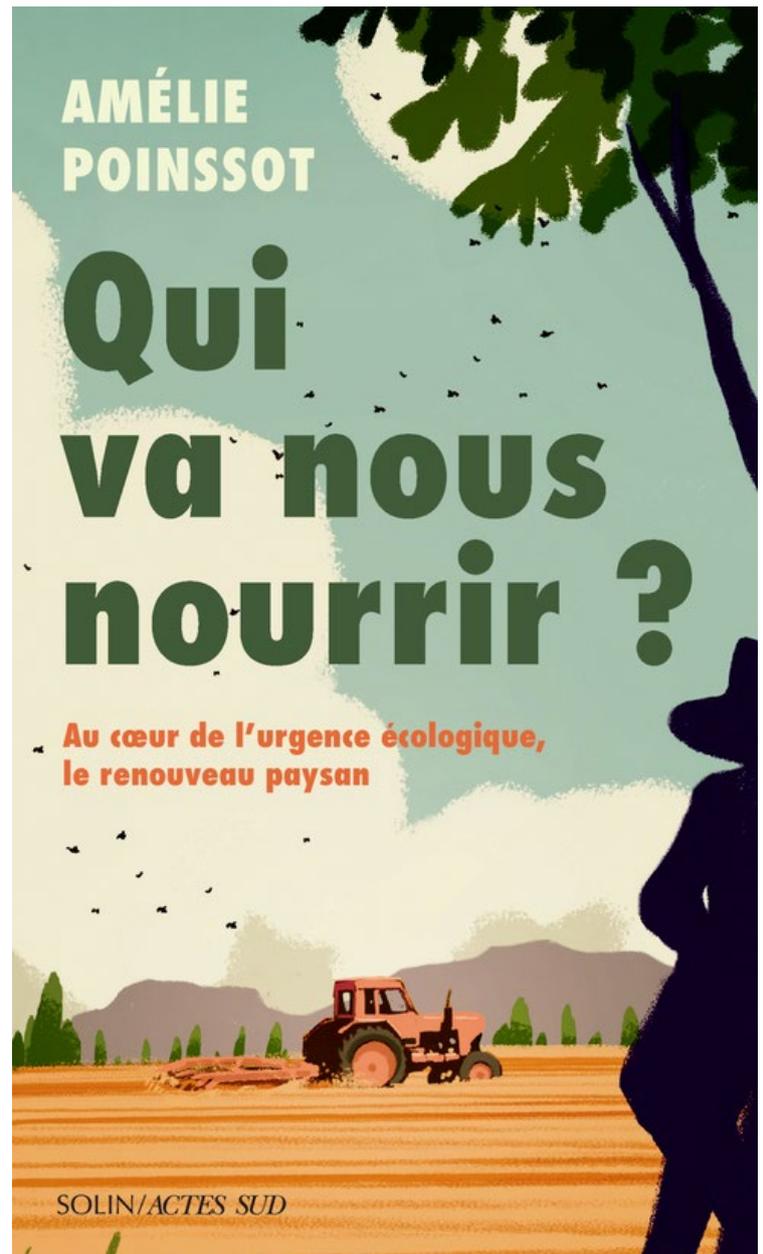
La région doit réorienter toutes ses politiques agricoles en les appréciant en fonction des emplois créés, elle doit revoir toutes ses politiques de soutien et d'accompagnement de l'installation en agriculture, en multipliant les acteurs, plutôt que de conforter en la

matière un statu quo toxique qui, vide nos campagnes, ruine nos paysages, et appauvrit nos paysans.

La région doit au moins doubler le nombre de paysans dans nos campagnes en privilégiant l'agro-écologie, c'est ce que préconisent la confédération paysanne, le shift project et l'INRAE qui indiquent que ce modèle serait le seul à même de faire baisser significativement les émissions de CO2 du secteur.

« qui va nous nourrir » demande Amélie Poinssot dans un ouvrage paru en février et Elle nous avertit : « dans les entraves au renouveau paysan, il n'y a pas de fatalité, il y a des responsables »

Christophe Dumont





Sortir l'Europe des fossiles

Il y a 5 ans, je publiais avec Notre affaire à tous « Comment nous allons sauver le monde ». Le temps était alors celui d'un sursaut pour le climat. Nous étions déterminés à agir ensemble pour créer un monde meilleur, qui se détournerait enfin des énergies fossiles et défendrait les droits du plus grand nombre, et de chacune et chacun. L'immense mobilisation d'alors a donné lieu au Pacte vert, le programme de la Commission européenne. A l'heure où les lobbies ont repris des forces et font reculer l'agenda écologique et social, je vous appelle à tenir bon. Nous pouvons faire reculer les énergies fossiles, leurs lobbies, et leurs sponsors politiques. Nous pouvons changer la donne. Si nous ne lâchons rien.

C'est la raison pour laquelle j'ai formulé **la proposition d'un Fonds de souveraineté écologique**, qui permette à l'Europe de devenir actionnaire majoritaire des entreprises pétro-gazières européennes et de mettre fin à leurs investissements climaticides afin d'accélérer la transition énergétique.

Il faut regarder le monde en face : le pic de production pétrolière n'est toujours pas atteint, les pétroliers musclent leurs discours et assument à nouveau toute honte bue vouloir continuer à tirer profit de la consommation d'énergies fossiles, à l'instar du patron de Saudi Aramco qui appelle à « laisser de côté le fantasme de la fin du pétrole et du gaz ». C'est vrai en Arabie Saoudite, et c'est vrai en Europe : aucune de nos six plus grandes entreprises pétro-gazière ne s'est engagée dans une trajectoire concordante avec l'Accord de Paris. Selon les estimations des ONG, elles ne consacrent que 7% de leurs investissements aux énergies renouvelables et continuent à l'inverse à in-

vestir dans de nouveaux projets fossiles. À elle seule, TotalEnergie est engagée dans 23 bombes climatiques, ces nouveaux puits de pétrole ou de gaz que les scientifiques du GIEC ou l'Agence Internationale de l'Énergie nous demandent de ne pas ouvrir.

La destruction du monde n'est pas une fatalité. Nous pouvons et nous devons agir. Passer d'une économie qui détruit à une économie qui répare. La création d'un Fonds de souveraineté écologique, doté de 100 milliards d'euros issus principalement de la redirection des 330 milliards d'euros que l'Europe dépense encore chaque année en subventions aux énergies fossiles, nous permettra d'y répondre.

Avant de terminer cet edito, je veux dire une chose. Le combat à mener au niveau européen ne doit pas cacher les batailles qui se jouent aujourd'hui en France contre les énergies fossiles. **Chaque goutte de pétrole extraite du sol, chaque goutte dépensée en plus, met en danger l'habitabilité de la planète.** C'est vrai pour les puits de pétrole que l'entreprise canadienne Vermilion veut ouvrir dans la forêt de la Teste-de-Buch, près du bassin d'Arcachon et où nous attendons cette semaine le déplacement d'un gouvernement qui aurait déjà dû, depuis longtemps, interdire les nouvelles exploitations fossiles sur son sol. C'est vrai également pour l'A69, ce projet d'autoroute qui détruit les écosystèmes et puits de carbone et conduira à de nouvelles émissions de gaz à effet de serre dont nous aurions pu nous passer. Voilà la raison pour laquelle je réclame la fin des doubles discours. Comment croire que ceux qui ne disent mot quand on détruit la planète à Toulouse sauront la défendre demain Bruxelles?

Il est temps de changer de logique. Nous le devons. Alors allons-y.

CARTE BLANCHE À ...

Champagne Ardenne Nature Environnement (C.A.N.E.)

Historique de l'association :

Fondée le 30 Juin 1976 sous le nom d'U.R.C.A.N.E (Union Régionale Champagne-Ardenne pour la Nature et l'Environnement), C.A.N.E. est une association loi 1901.

Elle a participé à l'origine de la création de France-Nature Environnement. Urcane change de nom début 1996, pour devenir la fédération C-Ardenne (C.A.N.E.). En décembre 2016, Elle rejoint FNE Grand-Est à l'échelle régionale. Ce mouvement a pour objectif la protection de l'environnement et partage des valeurs de solidarité et d'humanisme. L'association réunit désormais 7 organismes et associations, représentant environ 1000 adhérents indirects. Grâce à notre réseau d'associations, nous sommes présents dans l'Aube, la Haute-Marne, la Marne et les Ardennes.

Elle a obtenu, en 2023, l'agrément Protection de la nature et de l'environnement pour la région Grand-Est. L'association est également titulaire de l'agrément jeunesse et éducation populaire. Elle réalise à ce jour des actions de sensibilisation, de plaidoyer et de restauration en faveur de la nature sur tout le territoire de Champagne-Ardenne.

Nos objectifs :

- Protéger et restaurer les espaces et ressources naturels, les espèces animales et végétales.
- Lutter contre les pollutions et nuisances de toute nature.
- Coordonner et appuyer les actions des associations membres.
- Dénoncer et prévenir les politiques allant à l'encontre de la préservation des ressources et espaces naturels.
- Encourager les politiques en faveur de l'environnement et leur transparence.
- Promouvoir une utilisation équilibrée des espaces naturels et urbains.
- Susciter l'intérêt et la connaissance des citoyens à la protection du patrimoine naturel.
- Représenter, au niveau régional, les associations membres.
- Participer à la formation des membres actifs des associations adhérentes.

Nos actions :

Trois missions phares :

La formation Guide Nature : Il s'agit d'une formation initiale qui privilégie les sorties de terrain et un apprentissage pratique des connaissances naturalistes et environnementalistes. Une approche des grands concepts de l'écologie scientifique a été préférée à l'acquisition d'un savoir encyclopédique. Le programme est pluridisciplinaire : géologie, botanique, ornithologie, traces et indices de la faune, approche des différents milieux naturels champ-ardennais (les milieux aquatiques, les prairies alluviales, les tourbières, les plaines). Sept week-ends de formation, répartis sur 10 mois, sont organisés, pour un prix très modique, de manière à donner une vision la plus large possible aux stagiaires, ainsi que les clés de préparation d'une « bonne » visite guidée.

En second : l'application « sentinellesdelanature.fr » Sentinelles de la nature est un site et une application mobile permettant à chacun de nous, de signaler les atteintes et initiatives favorables au regard de notre environnement. Ces signalements sont traités régionalement par des associations et notre fédération, pour permettre de favoriser un meilleur environnement et cadre de vie. Disponible aussi sur téléphone.

Enfin le soutien juridique : formations auprès du public sur le droit de l'environnement ; soutien aux individuels, collectifs et associations partenaires qui luttent pour défendre l'environnement; Avec aussi le plaidoyer en faveur de l'environnement : sièges en commissions, rencontre d'élus, courriers.

Et bien sûr :

- Animations diverses : sorties, ciné-débats, stands, intervention auprès du public scolaire,...
- Renaturer : Plantations de haies avec des essences locales, chantiers participatifs de nature, bourse aux graines, dons de plantes, installation pour la biodiversité.

Nous avons besoin du soutien d'associations locales pour légitimer notre travail et aussi partager avec elles, les problématiques du territoire.

Notre mail : cane.assos@gmail.com

L'AGENDA CHAMPARDENNAIS

12 Avril Benoît Biteau à Troyes

Le Groupe Local de l'Aube des Écologistes a le plaisir de vous inviter le vendredi 12 avril à Troyes, en présence de Benoît Biteau, député européen les Écologistes, vice-président de la commission agriculture et du développement rural.

Au programme :

- La journée débutera par une visite de la Chanvrière à 13h30 (route de Grange Lévêque à St Lyé),
- suivie d'une visite de ferme à 16h30. (Reynald Guilbaut Domanges 9, route de Mery Sainte Maure)
- Un point presse est prévu à 17h30

L'événement se conclura par une rencontre au Petit Louvre à Troyes dès 18h, où associations, partenaires politiques, agriculteurs et syndicats pourront échanger avec Benoît Biteau.

Votre présence contribuera à la réussite de cette rencontre

Gioni Kastriot



**RETROUVEZ
L'ACTUALITÉ DE
LA RÉGION
CHAMPAGNE-ARDENNE
EN CLIQUANT ICI**

Comité de rédaction :

Bureau exécutif régional, Nadine Soret, Antonie Hartman, Laurent Spagnesi, Catherine Le Goff, Evelyne Bourgoïn, Christophe Dumont, Gioni Kastriot

Photo de couverture : Les Écologistes

Images : Freepik.com

Conception graphique : Roxane Gay

 **ÉCOLO!**

L'APPLICATION DES ÉCOLOGISTES QUI PASSENT À L'ACTION

POUR NOUS REJOINDRE, TÉLÉCHARGER L'APP ÉCOLO!

Pour que nos actions aient l'impact qu'elles méritent, pour nous organiser localement et à grande échelle, pour agir tous ensemble, télécharger l'application mobile Écolo!

Télécharger dans
 **App Store**

DISPONIBLE SUR
 **Google Play**

1

Créez votre profil
militant

2

Rejoignez ou
créez une équipe

3

Passez à l'action
et changez le
monde